



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique à
l'information et à l'orientation**

Caen, le 14 /12/2022

Affaire suivie par :
RODRIGUE OZENNE
Directeur Adjoint
draio@ac-normandie.fr

GENEVIEVE SAINT-HUILE
Déléguée régionale académique à l'information et
à l'orientation

à

Rectorat de la région académique
Normandie
168, rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements
Mesdames et messieurs les Directeurs Délégués
aux Formations Professionnelles et Technologiques
Mesdames et messieurs les enseignants
Mesdames et messieurs les Conseillers Principaux
d'Éducation
Mesdames et messieurs les documentalistes
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO
Mesdames et messieurs les Psychologues de
l'Éducation nationale

Objet : Lancement du concours « Inventer un métier du futur » (IMF) Edition 2022/2023

Le concours « Inventer un métier futur » est ouvert à toutes les classes de la 6^{ème} à la terminale, de l'enseignement public et privé sous contrat.

Au prétexte d'un travail créatif consacré aux métiers de demain, il poursuit plusieurs **objectifs pédagogiques** forts :

- développer la connaissance du monde professionnel chez les élèves (travail de recherche documentaire)
- augmenter la réflexivité sur leur propres choix professionnels (auto-réflexion)
- faciliter l'identification des besoins de la société de demain, notamment ceux mentionnés dans les 17 objectifs de développement durable de l'ONU
- inviter les adolescents à inventer un futur ouvert, innovant et ambitieux (travail créatif)
- anticiper sa place dans le monde, la projection dans une société plus égalitaire

A ce titre, le concours « Inventer un Métier du Futur » est **une action pédagogique qui s'inscrit pleinement dans le Programme Pluriannuel d'Orientation (PPO)** et les attendus de l'expérimentation « découverte des métiers en 5^{ème} ».

Cette approche, inspirée de la **pédagogie de projet**, permet également aux jeunes élèves, des collèges comme des lycées, d'entraîner leur **compétence à argumenter** et à **s'exprimer facilement à l'oral**.

En pratique, **trois productions sont attendues** par le jury :

- Un visuel créatif
- La rédaction d'une fiche métier, le récit de la journée du ou de la professionnelle
- Un argumentaire, pour préciser les sources d'inspiration et expliquer qui a guidé les choix de l'équipe participante.

Pour sa 12^{ème} Edition, le concours « Inventer un Métier du Futur » met l'accent sur l'accompagnement pédagogique. Afin de faciliter cet accompagnement, **plusieurs outils seront mis à disposition** des équipes engagées :

- Une grille d'auto-évaluation, pour le point sur l'état d'avancement du projet
- Des outils d'information pour explorer les domaines professionnels travaillés
- Des webinaires pour accompagner les équipes dans la démarche de projet

Vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires (règlement, calendrier, inscriptions...) sur le site dédié :

<https://parcoursavenir.ac-normandie.fr/inventer-un-metier-du-futur/>

L'engagement d'un grand nombre d'établissements, de tous types, sur tous les territoires de l'académie de Normandie permettra la mise en projet de nos élèves et l'expression de leurs représentations du monde de demain. A terme, les productions élaborées pourront servir de support à d'autres activités de découverte des métiers et du monde du travail.

Nous remercions l'ensemble des équipes éducatives pour leur implication au service de nos jeunes.


Geneviève SAINT-HUILE